

jour davantage ; parce que loin de lui venir en aide, l'administration McDonald-Cayley, tout le prouve, le laissera périr : il n'est rien pour elle. Avant de répondre aux appels du pauvre, les ministres ont leur intérêts personnels et privés à satisfaire ! Avant de voter un seul denier pour relever le crédit public, ils ont leur armée de fourbes et d'espions à payer ; ils ont leurs journaux de mensonge et de corruption à soutenir. N'attendons rien des ministres actuels ; là où ils ont conduit le pays, ils le laisseront, et cela, le plus tard possible, quand ils seront chassés, quand on leur aura arraché des mains les portefeuilles qu'ils tiennent comme le chien garde l'os qu'il a volé.

L'administration est flétrie ; sa politique de suicide le tient cloué au pilori des citoyens honnêtes ; par tous ses pores, suinte la corruption. Chaque ministre—Sicotte même depuis qu'il n'a plus le courage d'écraser du pied les valets qui l'entourent,—chaque ministre, disons nous, porte sur son front les stigmates de la réprobation populaire. Tous portent dans leur cœur un poison mortel : l'appauvrissement systématique du peuple. Leur contact, leur souffle, leurs paroles, leurs actes laissent partout l'empreinte de ce venin. Et l'on s'imagine qu'une telle administration résignera devant l'indignation publique ! Qu'on se détrompe. Nos ministres sont d'un calibre à l'épreuve de Phénix et de la vertu : leur cœur est de caoutchouc. Quand la corruption les salt trop fortement, pour se blanchir un peu, ils se passent l'éponge ministérielle. On doit, en justice, ajouter qu'ils ne l'emploient que dans les grandes transactions qui vident le trésor public en ménageant d'engloutir le picotin ministériel. Voilà comment se maintient l'administraton présente ; Voilà comment elle se maintiendra jusqu'à ce qu'enfin, épuisée par son propre cynisme, elle laissera tomber d'elle-même les portefeuilles qu'elle traîne dans la boue.

M. Hector Langevin a proposé une loi pour donner de plus amples pouvoirs à la Corporation de Québec ! Quand l'apathie ou le désordre sont les seuls moyens que prennent les citoyens pour faire valoir leurs droits, il est tout naturel que la Corporation en profite pour gaspiller les finances municipales. On se plaint, on crie, on menace, l'on se rend ridicule : voilà tout ! Malgré les plaintes, les cris et les menaces, si on n'agit que de la langue, les taxes seront imposées. Il faut se mouvoir, s'agiter, s'assembler jusqu'à ce que justice soit faite ; c'est-à-dire jusqu'à ce que le peuple ait obtenu que les conseillers municipaux soient obligés d'avoir l'approbation du public à chaque nouvelle imposition. On a bien demandé le consentement des citoyens, quand il s'est agi d'engager la cité dans l'entreprise du chemin de fer du Nord : pourquoi pas les consulter sur les autres affaires publiques ?

Nous ne pouvons trop le répéter : les citoyens ne s'occupent pas assez des affaires publiques, et quand ils s'en mêlent, ce n'est pas toujours d'une manière légale. Aujourd'hui ils recueillent le fruit de leur apathie et de leur irrésolution. Il faut espérer qu'ils vont profiter des leçons qu'ils reçoivent à leurs dépens. Qu'ils se hâtent, il en est encore temps : de la prudence, de la fermeté, mais de l'ordre, voilà le seul moyen d'obtenir justice.

REVUE PARLEMENTAIRE.

Nous pourrions en trois lignes terminer cette revue. C'est toujours le même système que suivent les ministres, la même corruption politique qui les flétrit. On parle noir, on vote blanc. La loi d'usage de M. Rose n'est pas encore usée et cependant elle passera avant le ministère. Nos motions libéraux-conservateurs qui d'abord se faisaient tirer l'oreille, ont suivi le picotin et ont voté pour la SECONDE LECTURE. C'est écrit... et payé.

M. le maire Langevin a introduit un projet de loi pour changer le nom de la compagnie du chemin de fer du Nord ; ce monsieur est décidément un noratier dans la force du terme ; mais il aurait du plutôt, essayer de faire disparaître le contracteur de cette compagnie ; c'eût été beaucoup plus profitable. Le chemin peut se faire, n'importe sous quel nom, mais avec un M. Baby et un ministère qui tombe par quartier, quand se fera-t-il ? La réponse est dans la chute des ministres.

M. Cauchon a proposé que la seconde lecture de la loi incorporant la société des orangistes n'eût lieu que dans six mois. Parmi ceux qui ont voté contre la motion du député de Montmorency, nous remarquons ceux de saint BABY, saint SIMARD, saint CARTIER, saint LORANGER, et saint ou sainte SICOTTE. Est-ce évident ? Ramassons les masques pour les monter à ceux qui représentent ces vertueuses personnalités comme les défenseurs de la religion de la morale, du bon ordre, de la justice, etc., etc.

Les hommes aux langues boursées, choyés, incensés, protégés par un corps respectable qu'ils trompaient, ont fait ce qu'auraient rougi de faire les Dorion, les Laberge, les Bureau, les Baurassa, les Hébert, les Laframboise, les Papiucan ! Ils ont fait ce qu'on refusé de faire J. S. McDonald et McKenzie ! Les petits faiseurs ont fait en grand ce que n'ont point fait les grands parleurs ! M. Alleyn n'a pas voté ; il était absent : peut-être avait-il encore mal à la jambe ! On sait que cet homme traîne son paquet de quinze mille voix, comme un galérien son boulet. C'est peut-être pour cette raison que beaucoup prétendent que M. Alleyn semble plutôt fait pour les travaux forcés que pour les travaux publics !

John O'Farrell représente encore en parlement le comté de Lotbinière : bien qu'il

ait offert sa démission qui n'a pas été acceptée. Pour le moment il a su, même en dépit de tout, éviter la punition due à sa dégoûtante conduite politique ; réussira-t-il toujours ? Il est malheureusement bien probable. Si un pauvre ouvrier, un père de famille, eût commis la millième partie de ses infamies politiques, on l'aurait, sinon pendu au moins envoyé pour la vie au pénitencier. Mais John O'Farrell est un homme de profession, un homme de loi, un avocat ; John O'Farrell a trompé dans toutes les iniquités politiques des ministres actuels, et il sera justifié, honoré, respecté ! De plus il est un libéral-conservateur à la façon du chevalier Taché et autres de la même faïence qui défontent la religion et la liberté en les trahissant toutes deux. Voyez-vous, lecteurs, la différence ?

L'honorable Vankoughnet prétend qu'il n'y a aucune nécessité à répondre aux questions qui son faites sur des sujets importants, quand les ministres ne peuvent parler sans faire tomber leurs masques ! Il a été demandé s'il était vrai que le parlement devait être prorogé avant que les mesures importantes annoncées dans le discours du trône fussent introduites. Qu'avez vous besoin de le savoir, a répondu M. Vankoughnet, si je ne le sais pas ou plutôt si nous ne voulons pas vous le dire. Tout ce que le peuple murmure n'est pas un article de foi. Soyez fiers que je vous dise que tant que les ministres seront appuyés par une aussi grande majorité, ils introduiront et passeront toutes les mesures annoncées par eux.

Voilà certes, une réponse logique et surtout très constitutionnelle.

LE VINGT-QUATRE DE JUIN.

Pendant que nous écrivons ces lignes, l'hôtel Masse s'illumine et les musiciens de la Société Saint-Jean-Baptiste, sous l'habile direction de M. Belleau, exécutent des airs qui réveillent la fibre nationale. Au milieu des bruits de la lutte ; sous les coups de la haine, de la vengeance et du fanatisme, nous aimons à nous reposer sur les souvenirs du passé ou sur les songes riants de l'avenir. Il y a dans la musique, soit qu'elle s'échappe sous les doigts magiques de Sabatier ; soit que l'archet saisissant de Lavigneur la produise, ou que l'orchestre de Belleau la mêle aux parfums du soir et aux soupirs du vent ; une puissance irrésistible qui s'empare du cœur, le pénètre, le divinise ! La prière est la langue de l'âme, mais la musique doit être la langue des cœurs !

C'est avec un légitime orgueil qu'un Canadien Français écoute le son de cette musique nationale. Ce n'est point M. Belleau et ses musiciens qu'il entend, mais la trompette de Carillon et de Chateauguay ! C'est l'écho du passé qui se joint à la voix de l'avenir ! C'est l'amertume qui se mêle à l'espérance.

Sous peu, nous serons au vingt quatre de